

AG « virtuelle » C2PA 2021

Proposition d'une procédure adaptée au Covid-19

Après notre dernière AG (janvier 2020), notre association, contrainte et forcée par le coronavirus, a dû conformer ses activités aux règles sanitaires. En ce début d'année 2021, il semble bien que cet état doive perdurer encore quelques semaines voire quelques mois. Afin d'assurer, dans la situation sanitaire actuelle, notre fonctionnement administratif , nous vous proposons de tenir une AG « virtuelle », dont le processus sera le suivant :

1 - Envoi par courriel (ou courrier pour ceux qui ne disposent pas de l'accès à internet) 15 février 2021 :

- A. Rapport d'activité
- B. Rapport Financier
- C. Proposition du montant de la cotisation
- D. Noms des membres du CA à renouveler ou démissionnaires
- E. Plan d'action 2021

2 - Comment participer à cette AG virtuelle?

a - Ceux qui sont contre les informations fournies de A à E devront le manifester par retour du courriel (ou courrier) avant le 26 février 2021 à notre secrétaire en spécifiant à quoi ils s'opposent.

Adresse mail: <u>martineschos@gmail.com</u>

Adresse courrier: Mme Martine SCHOS 103 route de Lanta 31570 Préserville

- b Pour les autres (ceux qui sont d'accord) inutile de répondre. Le résultat de la consultation sera le résultat de la différence entre le nombre total des membres de C2PA et le nombre de ceux qui auront manifesté leur opposition au contenu de la documentation de l'AG.
 - c Candidatures au prochain CA:
- Renouvellement des membres sortants : tout membre sortant qui ne se sera pas manifesté avant le 26 février sera automatiquement renouvelé. De même toute démission qui ne sera pas parvenue au secrétariat (Martine) avant le 26 février ne sera pas prise en considération.
- Nouvelle candidature : il suffira de le signaler à notre secrétaire par une demande écrite (courriel ou courrier). Toute candidature sera entérinée, dans la mesure des places disponibles. Pour rappel, les responsables d'activité font automatiquement partie du CA.

3 - Le bureau et le CA pour 2021 seront mis en place le 1^{er} mars.



A -Rapport d'activités

La pandémie COVID a rendu, là comme ailleurs, notre bilan 2020 atypique.

Parmi les activités que nous proposons et organisons, peu se sont déroulées normalement, lorsqu'elles se sont déroulées. Ainsi :

- La plupart des manifestations que nous organisons trimestriellement dans les locaux aimablement mis à disposition par la mairie, ont été purement et simplement annulées. Ce fut le cas du « grand karaoké d'automne ». L'après-midi des Aînés ayant été programmé le 18 janvier 2020, donc avant le premier confinement , s'est déroulé normalement dans la salle de spectacles de La Fontaine. Nous avions réuni une cinquantaine de personnes (aînés et adhérents) autour des traditionnelles galettes qui ont pu assister à des démonstrations de danse de salon sur des musiques chantées, avec talent, par Catherine Brault. L'assistance a beaucoup apprécié le spectacle offert par Patrick Laynet et sa compagne Martine, Eric et Anne-Sophie Perrier. La journée festive «au 103» a également dû être annulée.
- Les entraînements danse de salon, n'ont pas échappé aux règles sanitaires et se sont interrompues au début du confinement.
- Nos ateliers ont également pâti des impératifs de confinement et des règles de distanciation.
 - ✓ Pour les ateliers d'écriture, nous avons remplacé les sympathiques et gourmands samedis matins (une fois par mois) à la bibliothèque par des ateliers en ligne, via l'application WhatsApp, un samedi par moisi de 13H30 à 15H30. Le tarif est toujours de 12€ la séance. Les ateliers se sont révélés être un succès grâce à l'imagination et au travail de préparation de Nathalie, notre meneuse de jeux qui a su s'adapter et rallier les participants au média mis en œuvre.
 - ✓ Pour l'atelier théâtre, nous avons dû abandonner le projet d'une représentation de saynètes à l'automne, d'abord reportée à l'après-midi des aînés de janvier et maintenant reportée à la sortie de la pandémie. De façon à nous préparer pour cette future après-midi théâtre, nous enchaînons les répétitions par WhatsApp, là aussi, ce qui ne peut pas avoir l'efficacité de répétitions en présentiel mais permet tout de même de garder le lien, de travailler les textes et les attitudes à défaut de parfaire la mise en scène. Le tarif est toujours de 35€ par mois.

Je tiens à remercier nos deux animateurs (Nathalie et Marc-Aurèle) qui ont su s'adapter à la situation sanitaire pour nous permettre de vivre des moments fructueux et plaisants. Tout ceci fut d'un grand intérêt et d'un grand réconfort dans une période plus que maussade.

Hors période de confinement, et en respectant les règles sanitaires en vigueur (port du masque et distanciation) nous avons pu randonner le mardi. D'habitude, lors de l'AG nous indiquons un nombre respectable de kilomètres parcourus dans l'année. Cette année, je ne me prêterai pas à ce jeu, la participation aux sorties n'ayant pas été régulière, et pour cause. D'autre part cela donnerait une connotation négative à un bilan qui ne saurait se chiffrer en kilomètres parcourus, mais en courage de participer et en plaisir ressenti à parcourir la campagne et visiter des lieux parfois typiques, parfois insolites.



 Dans le souci de renforcer la communication avec nos adhérents, nous avons ouvert une page Facebook «Chemins Croisés», ajoutant ainsi à notre site internet un média pour notre actualité.
Cette page a déjà été «likée» par plus de 100 personnes et nous vous encourageons à faire de même, afin d'être avertis de nos événements.

Pour rappel l'adresse internet de notre site est : www.associationcheminscroises.org/c2pa.html

Pour conclure, je tiens à souligner que nous avons trouvé chez la nouvelle municipalité la même écoute et le même intérêt que chez la précédente. Les interlocuteurs étant différents, les rapports ont bien évidemment un autre contenu mais dans un cas comme dans l'autre, il est particulièrement satisfaisant de constater que nos élus croient en ce que nous faisons et à la façon dont nous le faisons. Il ne faut pas nous en féliciter, il faut seulement les en remercier.



B - Bilan financier 2020

CHEMINS CROISES 2 place de l'Eglise 31570 PRESERVILLE

Bilan au 31/12/2020

	RECETTE	DEPENSE
Report 2019	2 320.66	
Adhésion	447.00	
Subvention Mairie Preserville	300.00	
MAIF (cotisation 2020)		187.02
Gouter 2020		442.91
Apéritif A.G.		120.22
MAIF (cotisation 2021)		161.82
Frais bancaire		53.66
Totaux	3 067.66	965,63
Solde positif	2 102.03	

Le Président

Le Trésorier

3



C - Montant des cotisations

Les cotisations annuelles restent inchangées :

- 13 euros par personne
- 20 euros pour un couple (avec ou sans enfants)

Pour s'inscrire ou se réinscrire, adresser un chèque du montant correspondant à :

✓ la trésorière BACOU Sylvie - 96 chemin de Maurens 31570 Préserville

Ou à :

✓ la secrétaire SCHOS Martine - 103 route de Lanta 31570 Préserville

Ouà:

✓ la mairie, à l'attention de «Chemins Croisés».



D - Listes des membres du Bureau et du C.A.

Bacou Sylvie, Trésorière
Schos Martine, Secrétaire
Boyer Gérard, responsable animations
Cheynet René
De Pérignon Claire
Etchegaray Maïté,co- responsable animations
Goubet Guy, responsable danse de salon
Mayor José

Arnoult Jean-François, Président

Les membres du bureau et du C.A. seront reconduits sauf en cas de démission adressée à la secrétaire avant le 26 février 2021 : martineschos@gmail.com.

Cette liste sera complétée par un nouveau candidat :

Alex Despres, responsable pétanque.



E - Plan d'actions 2021

Dans la situation actuelle, il serait illusoire de se projeter dans un futur qu'il est bien difficile de cerner.

Certaines activités ont cependant montré que leur déroulement pouvait s'adapter aux contraintes sanitaires et perdurer tel que ou après aménagement.

✓ Dès que ce sera possible, l'atelier d'écriture et l'atelier théâtre reprendront en présentiel dans les locaux mis gracieusement à disposition par la mairie soit la bibliothèque et la salle de spectacles de la Fontaine.

Inscription à l'atelier d'écriture auprès de l'animatrice : <u>gautreaunath@gmail.com</u> ou de la secrétaire : 06 19 99 52 09 / <u>martineschos@gmail.com</u>

Inscription à l'atelier théâtre auprès de l'animateur : <u>marcaurele.pastor@gmail.com</u> ou de la secrétaire.

- ✓ Les randonnées, de par leur nature (plein-air, distanciation aisée), sont les plus robustes. Il est tout à fait réaliste d'envisager, dès maintenant, une adaptation de leur déroulement répondant aux attentes de certains de nos adhérents et adhérents potentiels. Ainsi, certains marcheurs ont exprimé le souhait de pouvoir emprunter des parcours présentant des dénivelés de moindre amplitude et de longueur limitée à 10 km. D'autres, bons marcheurs, souhaiteraient des distances plus importantes.
 - En conséquence, nous allons regarder la possibilité de proposer des circuits permettant, à la belle saison, de randonner sur une journée avec un parcours de 10 km le matin et une poursuite après repas «tiré du sac» ou pris en commun dans une petit restaurant de campagne (comme nous en avons déjà pris l'habitude). La fréquence et le jour seront déterminés suite à un sondage à réaliser pour la fin du printemps. Lors du même sondage, nous proposerons une randonnée familiale un dimanche par mois.
- ✓ A la demande de joueurs de pétanque et avec un avis favorable de la mairie (commission «Vivre à Préserville»), nous allons relancer l'activité pétanque. Comme les autres activités, la pétanque aura un fonctionnement autonome sous la responsabilité d'Alex Despres. Des concours de pétanque seront organisés à Préserville, moyennant une inscription avec une participation financière modique mais suffisante pour l'achat de lots et éventuellement la préparation d'un repas. Nous sommes ravis que cette activité se mette en place.
- ✓ L'entraînement Danse de Salon reprendra dès que la situation le permettra.
- ✓ Les contacts pour la mise en place d'un atelier «mémoire» seront également pris.

En conclusion, nous regrettons de ne pas avoir pu vous rencontrer et partager avec vous commentaires et réflexions et surtout le traditionnel pot de l'amitié. Nous restons résolument optimistes, et comptons sur vous pour votre inscription ou réinscription, dans le but de partager des moments conviviaux.